

Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers en fonction : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers présents : 53 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 16 Absent(s) excusé(s) : 43 Absent(s) : 6
---	---	--

Date de convocation : 12 décembre 2023

Vote(s) pour : 69  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

**Séance du Lundi 18 décembre 2023,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Premier Vice-Président de Metz Métropole,  
Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2023-12-18-CM-28.5 :

**Examen du rapport annuel des représentants de l'Eurométropole de Metz au sein du  
Conseil d'Administration de Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML) Moselle  
TV - Exercice 2022..**

Rapporteur : Monsieur Pierre MUEL

Le Conseil,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1524-5 alinéa 14,  
VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 7 septembre 2020 désignant les  
représentants de Metz Métropole au Conseil d'Administration de la SAEML Moselle TV,  
VU le rapport annuel écrit des représentants de Metz Métropole au Conseil d'Administration de la  
SAEML Moselle TV pour l'exercice 2022 joint en annexe,

APPROUVE le rapport présenté.

Metz, le 19 décembre 2023

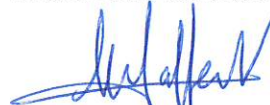
Le Secrétaire de séance



Pascal GAUTHIER  
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT



Rapport annuel des représentants de l'Eurométropole de Metz au sein de la Société Anonyme d'Economie Mixte Moselle TV,  
en application de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

Exercice 2022



RAPPORT DES REPRESENTANTS DE L'EUROMETROPOLE DE METZ AU SEIN DE LA SAEM  
MOSELLE TV 2022

SOMMAIRE

Fiche signalétique de la SEM .....	page 3
Synthèse des comptes annuels au 31/12/2022.....	page 4
Faits majeurs de l'exercice liés à l'activité.....	page 6
Faits majeurs de l'exercice liés au bilan financier.....	page 6
Perspectives 2023.....	page 9

*"Toutes les informations fournies dans le présent rapport, formalisé par le service Contrôle de Gestion externe, sont issues des diverses documentations mises à disposition par la société (notamment rapport annuel d'activité, rapport de gestion, comptes annuels certifiés)".*

FICHE SIGNALÉTIQUE																																																													
ÉTAT CIVIL																																																													
SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE MOSELLE TV																																																													
Siège social :	8 rue du stade 57 050 Longeville-Lès-Metz																																																												
N°RCS :	Metz 521 117 812																																																												
Date de création :	06-mars-10																																																												
Objet social :	- L'exploitation d'un service de télévision, au sens de la loi n°86-1067 du 30/09/1986 relative à la liberté de communication, destiné aux informations sur la vie locale, dans le cadre des fréquences hertziennes numériques assignées par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel.  - D'une manière générale toutes opérations, commerciales, industrielles, financières, civiles, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à cet objet ou de nature à favoriser le développement de la société.																																																												
Forme juridique :	Société Anonyme d'Economie Mixte Locale																																																												
Président :	Patrick WEITEN																																																												
Directeur Générale :	Jérôme BERGEROT																																																												
Commissaire aux Comptes :	DL Audit																																																												
Nombre de salariés fin 2022 :	23																																																												
ACTIONNARIAT																																																													
Capital social de 1 050 000€																																																													
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Actionnaires</th> <th>Nombre d'actions détenues</th> <th>Capital</th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Syndicat mixte numérique pour la communication audiovisuel</td> <td>5 050</td> <td>505 000 €</td> <td>48,10%</td> </tr> <tr> <td>Ville de Metz</td> <td>1 500</td> <td>150 000 €</td> <td>14,29%</td> </tr> <tr> <td>Eurométropole de Metz</td> <td>1 500</td> <td>150 000 €</td> <td>14,29%</td> </tr> <tr> <td>Banque Fédérale du Crédit Mutuel</td> <td>800</td> <td>80 000 €</td> <td>7,62%</td> </tr> <tr> <td>CIC Est</td> <td>500</td> <td>50 000 €</td> <td>4,76%</td> </tr> <tr> <td>Open de Moselle</td> <td>500</td> <td>50 000 €</td> <td>4,76%</td> </tr> <tr> <td>Le Républicain Lorrain</td> <td>200</td> <td>20 000 €</td> <td>1,90%</td> </tr> <tr> <td>Chambre métiers de Moselle</td> <td>100</td> <td>10 000 €</td> <td>0,95%</td> </tr> <tr> <td>ADF</td> <td>100</td> <td>10 000 €</td> <td>0,95%</td> </tr> <tr> <td>Algave</td> <td>100</td> <td>10 000 €</td> <td>0,95%</td> </tr> <tr> <td>GL Events</td> <td>50</td> <td>5 000 €</td> <td>0,48%</td> </tr> <tr> <td>Rohr</td> <td>50</td> <td>5 000 €</td> <td>0,48%</td> </tr> <tr> <td>FC Metz</td> <td>50</td> <td>5 000 €</td> <td>0,48%</td> </tr> <tr> <td></td> <td><b>10 500</b></td> <td><b>1 050 000 €</b></td> <td><b>100%</b></td> </tr> </tbody> </table>	Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	%	Syndicat mixte numérique pour la communication audiovisuel	5 050	505 000 €	48,10%	Ville de Metz	1 500	150 000 €	14,29%	Eurométropole de Metz	1 500	150 000 €	14,29%	Banque Fédérale du Crédit Mutuel	800	80 000 €	7,62%	CIC Est	500	50 000 €	4,76%	Open de Moselle	500	50 000 €	4,76%	Le Républicain Lorrain	200	20 000 €	1,90%	Chambre métiers de Moselle	100	10 000 €	0,95%	ADF	100	10 000 €	0,95%	Algave	100	10 000 €	0,95%	GL Events	50	5 000 €	0,48%	Rohr	50	5 000 €	0,48%	FC Metz	50	5 000 €	0,48%		<b>10 500</b>	<b>1 050 000 €</b>	<b>100%</b>
Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	%																																																										
Syndicat mixte numérique pour la communication audiovisuel	5 050	505 000 €	48,10%																																																										
Ville de Metz	1 500	150 000 €	14,29%																																																										
Eurométropole de Metz	1 500	150 000 €	14,29%																																																										
Banque Fédérale du Crédit Mutuel	800	80 000 €	7,62%																																																										
CIC Est	500	50 000 €	4,76%																																																										
Open de Moselle	500	50 000 €	4,76%																																																										
Le Républicain Lorrain	200	20 000 €	1,90%																																																										
Chambre métiers de Moselle	100	10 000 €	0,95%																																																										
ADF	100	10 000 €	0,95%																																																										
Algave	100	10 000 €	0,95%																																																										
GL Events	50	5 000 €	0,48%																																																										
Rohr	50	5 000 €	0,48%																																																										
FC Metz	50	5 000 €	0,48%																																																										
	<b>10 500</b>	<b>1 050 000 €</b>	<b>100%</b>																																																										
Nombre total d'administrateurs :	10																																																												
*Dont représentants de la VDM :	1 (François GROSDIDIER),																																																												
*Dont représentants de MM :	1 (Cédric GOUTH)																																																												
JURIDIQUE																																																													
Conventions conclues avec l'EuroMétropole :	Aucune																																																												
FINANCIER																																																													
Dernier résultat net comptable connu :	55 843 €																																																												
Garantie d'emprunts :																																																													
*EuroMétropole de Metz	Aucune																																																												
Financement annuel apporté :																																																													
*EuroMétropole de Metz	50 000 € - Contrat d'objectifs et de moyens (2021-2023) dans le cadre des missions de services publics et d'intérêt général confié par la Métropole à la SAEM (Bureau du 20/06/2022)																																																												

## Synthèse des comptes annuels au 31/12/2022 (en €) :

MIRABELLE TV - Comptes annuels au 31/12/2022 en €

Compte de résultat : MIRABELLE TV							
CHARGES	2022	2021	2020	PRODUITS	2022	2021	2020
60 - Achats	0 €	0 €	0 €	70 - Chiffre d'affaires	940 897 €	801 104 €	863 787 €
61 - Services extérieurs	0 €	0 €	0 €	71 - Production stockée	0 €	0 €	0 €
62 - Personnel extérieur	0 €	0 €	0 €	72 - Production immobilisée	0 €	0 €	0 €
62 - Autres services extérieurs	1 031 701 €	933 476 €	812 020 €	74 - Subventions d'exploitation	1 514 091 €	1 481 818 €	1 420 465 €
63 - Impôts et taxes	20 883 €	22 068 €	21 376 €	75 - Autres produits	894 €	3 000 €	14 781 €
64 - Personnel	1 355 514 €	1 249 005 €	1 073 842 €	76 - Produits financiers	746 €	193 €	0 €
64 - Autres comptes	0 €	0 €	0 €	77 - Produits exceptionnels	176 270 €	35 000 €	25 924 €
65 - Autres charges courantes	69 775 €	28 837 €	11 973 €	78 - Reprise amortissements & provisions	61 170 €	31 629 €	9 331 €
66 - Charges financières	970 €	13 €	1 €	79 - Transferts de charges	0 €	0 €	0 €
67 - Charges exceptionnelles	115 835 €	341 €	37 738 €				
68 - Dotations amortissements & provisions	43 546 €	29 194 €	84 861 €				
Participation des salariés	0 €	0 €	0 €				
Impôts sur les bénéfices	0 €	-8 520 €	0 €				
<b>Total charges</b>	<b>2 639 224 €</b>	<b>2 254 414 €</b>	<b>2 041 811 €</b>	<b>Total produits</b>	<b>2 694 068 €</b>	<b>2 352 744 €</b>	<b>2 134 288 €</b>
Résultat net de l'exercice	65 843 €	99 330 €	92 447 €				

Bilan : MIRABELLE TV							
ACTIF	2022	2021	2020	PASSIF	2022	2021	2020
Immo Incorporables (20)	0 €	0 €	1 088 €	Capital	1 050 000 €	1 050 000 €	1 000 000 €
Terrain, Construction & Instal techniques (21)	355 632 €	36 906 €	18 058 €	Réserves	50 000 €	50 000 €	50 000 €
Autres immo. Corporelles (23)	144 138 €	31 861 €	33 385 €	Report à nouveau	-343 419 €	-441 750 €	-534 197 €
Immo. Corporelles en cours	23 216 €	83 107 €	0 €	Résultat net de l'exercice	65 843 €	99 330 €	92 447 €
Immo. Financières (27)	13 782 €	13 000 €	13 000 €	Subv. d'investissement	0 €	0 €	0 €
Avances et acomptes	0 €	0 €	0 €	Provisions risques & charges	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>536 770 €</b>	<b>163 974 €</b>	<b>65 499 €</b>	Provisions réglementées	0 €	0 €	0 €
Comptes liaison Actif	0 €	0 €	0 €	Récettes à classer ou régulariser	0 €	0 €	0 €
Capital souscrit non appelé	0 €	0 €	0 €	Comptes liaison Passif	0 €	0 €	0 €
				<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>812 424 €</b>	<b>756 581 €</b>	<b>608 260 €</b>
Avances versées	16 007 €	3 483 €	0 €	Dettes financières à plus d'un an	208 249 €	0 €	0 €
Stocks et encours (37)	0 €	0 €	0 €	<b>TOTAL CAPITAUX PERMANENTS</b>	<b>1 020 673 €</b>	<b>756 581 €</b>	<b>608 260 €</b>
Créances d'exploitation (410,411)	127 102 €	281 840 €	89 888 €	Avances reçues	0 €	1 600 €	0 €
Autres créances	269 217 €	43 642 €	64 899 €	Dettes fournisseurs	235 891 €	201 607 €	315 963 €
Mandants				Dettes fiscales et sociales	215 891 €	265 982 €	232 244 €
Charg. const. Avance (486)	23 778 €	21 416 €	60 685 €	Dettes financières à moins d'un an	35 870 €	0 €	0 €
Charges à répartir (481)	0 €	0 €	0 €	Produits constatés d'avance	0 €	0 €	0 €
Avances reçues				Dettes sur immos et Autres dettes	221 579 €	192 546 €	172 812 €
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>426 104 €</b>	<b>380 383 €</b>	<b>205 170 €</b>	<b>TOTAL DETTES A COURT TERME</b>	<b>769 231 €</b>	<b>661 136 €</b>	<b>721 039 €</b>
Placements, SICAV (50)	0 €	0 €	0 €	Crédits trésorerie			
Dispo. caisse, banque (61,63)	827 030 €	903 358 €	1 058 620 €	<b>TOTAL DECOUVERT</b>			
<b>TOTAL TRESORERIE</b>	<b>827 030 €</b>	<b>903 358 €</b>	<b>1 058 620 €</b>	<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>1 789 904 €</b>	<b>1 417 715 €</b>	<b>1 329 299 €</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>1 789 904 €</b>	<b>1 417 715 €</b>	<b>1 329 289 €</b>				

Source : Comptes annuels 2022

## Données financières synthétiques comparatives :

	2022	2021
Chiffre d'affaires	940 897 €	801 104 €
Résultat net de l'exercice	55 843 €	98 330 €
Total du bilan	1 789 904 €	1 417 715 €
Actif immobilisé	536 770 €	163 974 €
Capitaux propres	812 424 €	756 581 €
Dettes à plus d'un an	208 249 €	0 €
Dettes à moins d'un an	769 232 €	661 134 €

Source : Comptes annuels 2022

## I – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE LIES A L'ACTIVITE

2022 marque les onze ans de la chaîne.

Déménagement du siège de la SEM au Stade Saint-Symphorien à Longeville-Lès-Metz.

## II – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE LIES AU BILAN FINANCIER

### A) Les principaux chiffres clés du bilan et du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

*Cf. page 4 du présent rapport.*

#### ➤ Bilan :

- Les immobilisations corporelles augmentent évoluant de 151K€ à 522K€ Cela s'explique par les investissements réalisés en lien avec le déménagement : aménagements des locaux et investissement dans du nouveau matériel.
- Les créances clients augmentent évoluant de 282K€ à 386K€ en lien avec le litige Sacem dont les avoirs n'étaient pas encore parvenus à fin 2022.
- Les disponibilités connaissent une légère baisse de 80K€.
- Les capitaux propres évoluent de 756 K€ à 812K€. Cela s'explique par un résultat excédentaire de 56K€. Cette hausse du résultat va venir diminuer le report à nouveau débiteur affiché à -343K€ et constitué de l'accumulation des résultats (déficits et bénéfices) antérieurs.
- Deux emprunts ont été souscrits pour 250K€ afin de financer les investissements liés au déménagement.
- Les dettes fournisseurs sont affichées à 296k€ (206K€ en 2021) et correspondent au litige avec la Sacem.

#### ➤ Compte de résultat :

- Les produits d'exploitation sont en hausse, passant de 2 318K€ à 2 517K€, suite à une hausse de 140K€ du chiffre d'affaires en lien avec le bon développement des activités qualifiées de « corporate » au profit des entreprises.  
De plus, l'adhésion de nouvelles communes au SMNCA a entraîné la hausse des subventions de 32K€.
- Les charges d'exploitation augmentent de 259K€ (2 521€ en 2022 contre 2 262K€ en 2021).
- Les autres achats et charges externes augmentent de 70K€, évoluant de 933K€ à 1 032K€. Cela concerne l'achat de petit équipement pour 41K€ et des frais de réception/inauguration pour 60K€.
- La ligne dédiée au personnel évolue de 1 249K€ à 1 355K€ en lien à des indemnités de départs et des revalorisations de salaires.
- La ligne autres charges est affichée à 70K€ contre 28K€ en 2021. Ce poste intègre 50K€ de créances irrécouvrables.
- Le résultat exceptionnel est positif en lien avec un accord trouvé dans le cadre du litige avec Sacem.

Par conséquent, grâce au résultat exceptionnel, la SAEML a dégagé un résultat excédentaire de 56K€.

## B) Informations financières complémentaires diverses

### – Effectifs

Au 31/12/2022, l'effectif de la société est de 23 salariés.

### – Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 *quater* et 223 *quinquies* du CGI, aucune dépense correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

### – Délais de paiement

En application de l'article L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, au 31 décembre 2022, le montant des dettes fournisseurs s'élève à 295 891 € avec un délai de paiement moyen de 96 jours. Pour ce qui concerne les créances, elles s'élevaient à 386 319€ avec un délai moyen de paiement de 57 jours.

### – Autre

*Concernant l'actionnariat salarié (article L.225-184 du Code de commerce)*

Le personnel salarié de la société ne détient aucune participation dans le capital de la société et aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été consentie au personnel salarié de la société ou à ses mandataires sociaux.

*Concernant les délégations dans le domaine des augmentations de capital (article L.225-100 al.7 du Code de commerce)*

Le Conseil d'administration ne dispose d'aucune délégation qui lui aurait été accordée par l'Assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

*Concernant le mandat des administrateurs et les mandats de commissaires aux comptes :*

En 2021 le cabinet DL Audit a été renouvelé en qualité de commissaire aux comptes titulaire unique pour six exercices.

*Concernant les attributions d'actions gratuites (article L.225-197-4 du Code de commerce)*

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et des exercices antérieurs, la société n'a consenti aucune opération d'attribution d'actions gratuites au profit de ses salariés, de ses mandataires ou des salariés des sociétés du groupe

*Concernant les filiales et participation :*

Moselle TV détient 10% de la société TELEVISION LOCALES ASSOCIEES, actuellement en liquidation judiciaire. Par prudence, une provision pour dépréciation a été comptabilisée sur l'intégralité du coût d'acquisition des titres, à savoir 2 700€. Ce Sujet sera par ailleurs évoqué fin 2023 entre la SAEML et l'expert-comptable.

*Concernant les conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale (article L.225-38 du Code de Commerce) :*

- Contrat d'Objectifs et de Moyens avec le Syndicat Mixte Numérique pour la Communication Audiovisuelle en mars 2019 pour une durée de 3 ans d'un montant annuel de 1,3 M€ TTC. Le COM a été reconduit pour 3 ans.
- Contrat d'Objectifs et de Moyens pour la période 2020-2022 passé avec la Région Grand Est dans le cadre du Réseau des Télévisions du Grand Est (Alsace 20, Canal 32, via Voges et via Mirabelle) pour un montant annuel de 180 000€ TTC.
- La Ville de Metz et l'Eurométropole de Metz ont versé 100K€.
- Un bonus de 20 000€ a été versé par la Région Grand Est en 2021. En effet, la SAEM et la Région ont un avenant (60 000 €) dans leur contrat et en fonction des productions, la Région verse parfois un supplément.

### III – Perspectives 2023

Installation d'une enseigne lumineuse dont l'objectif est d'accroître la visibilité de la chaîne.  
De ce fait, de nouveaux partenariats sont mis en place.

La SAEML prévoit également un chiffre d'affaires premier semestre 2023 de 440 130 €, supérieur au réalisé 2022 à la même période (330 826€).



Cédric GOUTH  
Mandataire Eurométropole de Metz



## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20231218-2023-12-DC28-5-DE

**Numéro de l'acte :** 2023-12-DC28-5  
**Date de décision :** lundi 18 décembre 2023  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Examen du rapport annuel des représentants de l'Eurométropole de Metz au sein du Conseil d'Administration de Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML) Moselle TV - Exercice 2022  
**Classification :** 5.2 - Fonctionnement des assemblées  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 21/12/2023  
**Numéro AR :** 057-200039865-20231218-2023-12-DC28-5-DE  
**Document principal :**

#### Historique :

19/12/23 21:42	En cours de création	
19/12/23 21:43	En préparation	Catherine DELLES
21/12/23 09:15	Reçu	Martine HOLTZINGER
21/12/23 09:15	En cours de transmission	
21/12/23 09:19	Transmis en Préfecture	
21/12/23 09:28	Accusé de réception reçu	